

Cour internationale de justice, UNRWA

Category: Communiqués

écrit par jmfouquer | 1 février 2024

Cour internationale de justice (CIJ) et UNRWA

La Cour Internationale de Justice (CIJ) vient d'acter¹[ordonnance de la CIJ du 26 janvier 2024](#) qu'il existe « un risque réel et imminent qu'un génocide des Palestinien·nes ait lieu à Gaza. »²[La CIJ ordonne à Israël de prendre des mesures pour empêcher les actes de génocide à Gaza](#)

La riposte israélienne ne s'est pas fait attendre : l'État hébreu s'en prend une fois de plus à l'UNRWA³[United Nations Relief and Works Agency for Palestine Refugees in the Near East](#).. Cette agence de l'ONU d'aide aux réfugié·es palestinien·nes a été créée en 1949. Les gouvernements israéliens rêvent de la voir disparaître afin de liquider définitivement la question des réfugié·es.

Au motif qu'une douzaine d'employés de l'UNRWA (sur 13 000, soit un taux ridicule inférieur à 1/1000) auraient été impliqués dans l'attaque du 7 octobre, les autorités israéliennes font pression sur leurs « alliés » pour faire disparaître l'UNRWA qui subvient aux besoins élémentaires de 6 millions de réfugié·es, accentuant ainsi le processus génocidaire en cours.

Les États-Unis, l'Allemagne, l'Italie, le Japon, etc. valident, une fois de plus, la propagande israélienne et se rendent complices de ce processus en arrêtant ou suspendant leurs subventions à l'UNRWA (la France se réservant le droit de se prononcer « le moment venu » !).

Il est plus que nécessaire d'amplifier la mobilisation pour :

- débloquent les subventions françaises à l'UNRWA
- imposer un cessez-le-feu immédiat et permanent
- arrêter le processus infernal génocidaire
- reconnaître enfin l'État de Palestine

Bagnolet, le 1^{er} février 2024

ENSEMBLE !

Mouvement pour une alternative de Gauche Écologiste et Solidaire